GENTHOD INFO

NOVEMBRE 2017

MEMENTO DE FIN D'ANNÉE
EN DERNIÈRE PAGE

LE MOT DE L'EXÉCUTIF

Chères Gentousiennes, chers Gentousiens,

Après le Temple, le Domaine de Pierre-Grise et le Château, le bâtiment qui héberge la Mairie, cette édition va vous présenter une autre et remarquable propriété de la commune, probablement l'une des plus belles de la rive droite du lac. Mme Sonia Lardi Debieux, employée communale, a été reçue par la propriétaire, Mme Nicole Bigar, qui lui a permis de découvrir cette magnifique maison de maître et son histoire.
Les membres de l'Exécutif et les employés communaux sont très heureux d'être au service d'une si belle commune qui a pu garder son caractère rural malgré la densification de plus en plus importante de la Ville de Genève et des communes qui nous entourent.
En bas de page, vous trouverez le budget communal réjouissant pour 2018, voté par le Conseil municipal dans sa séance du 7 novembre.
Un jeune Gentousien nous a fait parvenir ses impressions et émotions d'un matin passé dans le parc Lullin. Nous n'aurions pas été capables de décrire la beauté de ce lieu avec autant d'enthousiasme. Nous avons choisi de le publier ci-après et vous en souhaitons bonne lecture :

« Comme tous les jours, je suis sorti pendant le coucher du soleil pour faire un tour au bord du lac. Je suis arrivé dans le parc qui y menait par une entrée que j'avais l'habitude de prendre, un grand portail noir métallique un peu vieux, mais à la décoration incroyable, des feuilles, des arbres et des buissons qui montaient jusqu'au ciel et qui ravivaient en moi un souvenir unique, celui de la belle journée de printemps où pour la première fois j'avais posé les yeux sur une magnifique maison qui se trouvait juste un peu plus haut derrière le portail, sur une colline. Dieu sait combien de temps j'ai passé chaque jour à m'imaginer habiter cette maison extraordinaire, avec la vue sur ce fabuleux petit lac, la vue sur la liberté de mon esprit.

Je n'ai jamais su si le domaine était public ou privé. Il n'y avait jamais personne dans ce parc, personne dans la belle baraque sur la colline pour me dire que je n'avais pas le droit d'y entrer et aucun signe indiquant « propriété privée ». Mais aujourd'hui je sais ce qu'il en est.

Ne jamais voir signe de vie dans cette merveilleuse maison m'attristait. Je pensais souvent à aller voir si quelqu'un y habitait. Et si elle était vide, pourquoi n'irais-je pas vivre là-bas moi-même ?

Cette demeure était devenue tout ce à quoi je pensais quand je sortais les soirs me libérer l'esprit. Elle était devenue mon idéal, une sorte d'échappatoire de ma vie plate, ennuyeuse et souvent mélancolique. Un jour, j'ai réalisé que je me sentais prêt à tout pour me l'approprier. Et des plans pour y arriver se bousculaient dans ma tête. Malheureusement, toutes ces idées pour me permettre d'atteindre cet idéal étaient bien trop irréelles, irréalisables…

Une fois entré dans le parc, je me suis dirigé vers le lac. C'était le plus agréable moment de la journée car la température baissait. Comme le parc était rempli d'arbres géants, cela rendait l'atmosphère encore

« …imaginer habiter cette maison extraordinaire… »

meilleure en ces longues journées chaudes d'été. Le ciel souvent était magnifique à cette heure-ci et ce jour-là il l'était aussi. J'étais seul, libre et personne n'était là pour me questionner sur ce que je faisais ou me dicter ma conduite. Je pouvais faire ce que je voulais. »

Fahad Paktian, gagnant d'un concours d'essai littéraire organisé par la FASE

CONSEIL MUNICIPAL : A la suite de la démission du conseiller municipal M. Jean Keller, M. Michel Basse a prêté serment lors de la séance du Conseil du 7 novembre. Nous remercions M. Keller pour son engagement très apprécié comme président de la commission des Finances et souhaitons à M. Basse une cordiale bienvenue au sein du Conseil municipal de la Commune.

PLACE DE JEUX DU MAIL LULLIN : Les nouveaux jeux pour enfants jouissent d'un énorme succès ; du matin au soir des enfants de tous âges et de tout Genève profitent de ces installations et leurs parents de l'endroit idyllique et ombragé. L'investissement d'un demi-million semble avoir été bien placé.

FINANCES

Dès 2018 les communes genevoises sont tenues d'élaborer leurs budgets selon le nouveau plan comptable MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2).
Dans sa séance du 7 novembre 2017 le Conseil municipal a accepté le budget pour l'année prochaine:

- avec des charges de CHF 11'433'650.- dont CHF 1'684'834.- en amortissements
- des revenus de CHF 11'491'916.-
- soit un excédent de revenus de CHF 58'266.-

82% des revenus inscrits au budget proviennent des prévisions des recettes fiscales et le reste, soit CHF 2.1 millions, des autres revenus.
Le plan des investissements pour 2018 présente un montant de CHF 2'824'000.-.

Les investissements sont couverts par les fonds propres de la commune et leur financement est totalement assuré par les liquidités disponibles.

Wolfgang Honegger | Maire

LES JEUX DU MAIL LULLIN

Le Mail Lullin est une infime partie de l'immense domaine Lullin, légué à l'Etat au début des années 70 par M. Amédée Lullin.

Dans le prolongement d'une majestueuse ligne de marronniers, s'est formé un parc de jeux pour les enfants, constitué au fil des ans ainsi que des éléments ajoutés peu à peu.

Cependant, force est de constater que ces jeux commençaient à prendre de l'âge et que l'entretien en devenait de plus en plus conséquent. Il était dès lors temps de penser à un réaménagement global de cette place.

Pour ce faire, il a fallu trouver un projet, voter son financement au sein du Conseil municipal, ce qui s'est déroulé dans le courant de l'année 2016, puis planifier les travaux.

Depuis la fin du printemps 2017, la place de jeux a ouvert et d'ores et déjà ravi son lot d'enfants, des tout petits à l'âge du primaire.

En effet, il y en a pour tous les goûts : un toboggan, du sable, une pelleteuse et de petites balançoires pour les plus petits ; un parcours d'équilibre et de grimpe ainsi qu'un toboggan géant ; une grande tyrolienne ; des trampolines pour effectuer les pirouettes les plus audacieuses ; une palette de différents thèmes de balançoires ; un pentagone de cordes entremêlées que les plus courageux prendront à n'en pas douter pour une initiation à l'alpinisme.

Afin d'achever le tableau de manière complète, des tables et des bancs ont également été ajoutés pour parfaire l'ensemble.

Quel que soit leur âge, les enfants s'en donnent depuis à cœur-joie et profitent comme il se doit de ce merveilleux lieu de rencontre et d'amusement, dans un cadre entouré de verdure et de quiétude.

BESOIN URGENT DE BÉNÉVOLES

L'AGIS est une association créée en 1987, qui a pour mission la reconnaissance et la valorisation de la personne handicapée, son droit aux loisirs et à des relations d'amitiés.

Sa vocation principale est la mise en contact de personnes bénévoles avec des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel pour partager des loisirs comme une sortie au parc, une séance de cinéma, une balade, une pâtisserie dans un tea-room ou un accompagnement à la piscine.

Si vous avez plus de 18 ans et quelques heures à offrir par mois, si vous êtes sensibilisés par le domaine du handicap et motivés par le partage de relations contactez-nous !

AGIS Association Genevoise d'Intégration Sociale
022 / 308 98 10
info@agis-ge.ch
www.agis-ge.ch

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS

Parmi les lauréats gentousiens ayant obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires en juin 2017, nous félicitons spécialement les élèves avec les meilleures notes dans les trois établissements suivants :

- Collège Calvin :
Madame Juliette Merkt

- Collège Sismondi :
Monsieur Titouan Williams

- Collège et Ecole de Commerce André-Chavanne :
Monsieur Rémy Kurum

Rémy Juliette Titouan

DOMAINE BEAU-PRÉ

L'un des plus beaux domaines de la commune se tient du côté est de la rue du Village, se déployant vers le lac. Cette vaste propriété s'étendait autrefois plus largement sur Genthod, tel que décrit notamment dans les précédents articles du Genthod-Info, c'est-à-dire de l'autre côté de la rue du Village jusqu'au cimetière et dont certains terrains ont été acquis au fil des ans par la Commune.

Dans la seconde moitié du 17ème siècle, la constitution du fonds agricole précède l'édification de la maison de maître, sous la propriété du syndic Jean Buisson puis de son fils aîné Léonard, issus d'une famille lyonnaise de soyeux, le secteur comprenant toutes les étapes allant de la fabrication à la vente des tissus en soie.

Le domaine comprend des bâtiments des deux côtés de la rue du Village. Du côté du lac, une grande maison donnant sur un profond parterre domine le coteau en vigne. C'est là que la famille Buisson réside. Un potager et un verger flanquent la maison et son parterre au sud, le bâtiment perpendiculaire ferme la cour et est surplombé d'une tour. Tandis que s'ouvre au nord une grande cour, un long bâtiment qui contient les écuries, les fenières ainsi qu'un pressoir. La grange sert de passage entre la cour de la petite maison et celle de la grande, construite plus tard. Une ligne de dépendances peu profondes prend appui contre l'enceinte de la propriété le long du chemin menant au Creux-de-Genthod. Quant à l'autre côté de la rue du Village, à l'ouest, le terrain propriété de la famille De la Rive s'étend jusqu'à l'actuel cimetière, en passant par la maison haute dans laquelle se trouve aujourd'hui la mairie.

La propriété est vendue par Jean Louis et Marc Conrad, fils de Léonard Buisson, à Jean Louis Rieu-Calandrini, nouveau Bourgegois et banquier établi à Paris. Cependant, sa fortune se volatilise aussi vite qu'elle s'est constituée et le domaine passe en 1725 aux mains de Horace Bénédict De la Rive, docteur en droit, auditeur et futur Conseiller d'Etat, dernier seigneur « de Genthod » portant ce titre. Il a épousé en 1711 Marie Franconis, fille d'un Conseiller d'Etat et héritière d'une très belle fortune.

Entre 1728 et 1731 est bâtie une nouvelle demeure de sept travées sur quatre ouvrant abondamment sur des jardins et qui remplace avantageusement l'ancien manoir rustique. Horace Bénédict De la Rive agrandit le domaine et l'orne d'un parc à la française avec terrasses, avenues et jet d'eau. D'anciennes gravures donnent une idée de l'aménagement de ces jardins qui vont devenir le lieu de rendez-vous de nombreux savants qui s'y rencontrent avec les philosophes genevois ou étrangers.

Parmi les habitations genevoises du début du 18ème siècle, la maison De la Rive est un type intéressant de construction du type Louis XV. Sur la façade principale donnant sur le lac, un grand motif central de trois baies est couronné d'un fronton qui porte les armes de la famille De la Rive. Un large perron double accède au rez-de-chaussée, fort élevé au-dessus du sol de la terrasse.

Horace Bénédict De la Rive est un homme très estimé et engagé pour sa ville. Il est membre du Conseil des Deux Cents - l'actuel Grand Conseil - dès 1714 puis Conseiller d'Etat, charge qu'il remplit de manière brillante de 1731 à 1767. Un homme éclairé doté d'un grand bon sens, d'un caractère affable et populaire, avec une grande connaissance des affaires et de vrais principes de la constitution politique. En un mot, il est admiré de ses contemporains.

Les De la Rive rachètent peu à peu d'autres fonds adjacents. L'année 1773 est marquée la mort de Horace Bénédict. Le domaine est ainsi légué à Jeanne Marie De la Rive, la seule des six enfants qui est restée près de ses parents. Elle épouse tardivement - elle a alors 28 ans - Charles Bonnet, célèbre naturaliste et philosophe, en date du 30 mai 1756.

Pendant leurs premières années de mariage, Charles Bonnet réside entre la demeure de ses parents à Thônex, celle de ville de ses beaux-parents à St-Gervais et celle de Genthod, principalement à la belle saison. Ce n'est qu'à partir de 1765 qu'il séjourne à Genthod toute l'année.

L'usage du microscope dans ses premières observations d'histoire naturelle a cependant compromis sa vue et tout travail de plume ou toute lecture prolongée lui sont difficiles. Il se consacre dès lors par la suite à d'autres recherches sur la fonction des feuilles et en général la physique des plantes, qui le classent au premier rang des botanistes. Plus tard, lorsqu'il ne lui est plus possible d'observer sans fatigue plantes et animaux, il se tourne vers la psychologie et la métaphysique. Son état de santé général étant fragile, nombreux de ses amis et connaissances viennent lui rendre visite à Genthod. Il y reçoit également des jeunes gens qu'il forme comme ses disciples. La maison résonne alors de lectures suivies de longs débats et discussions, dont la remarquable mémoire de Charles Bonnet ne manque pas de susciter toutes sortes d'anecdotes et de remarques piquantes.

Charles Bonnet décède dans sa retraite à Genthod, après une longue maladie, le 20 mai 1793 à l'âge de 73 ans. Mme Bonnet lui survit encore quelques années.

M. et Mme Charles Bonnet n'ayant pas eu d'enfant, le domaine passe à leur neveu, Horace-Bénédict De la Rive-Tronchin, puis au fils de ce dernier, Pierre François De la Rive-Necker.

En 1853, Pierre François De la Rive lègue le domaine à son aînée, Eléonore De la Rive, qui épouse François Jules Pictet. Eléonore achètera par ailleurs le Saugy en 1854 pour y loger leur fille, Adèle, et son époux, Théodore de Saussure, qui occupera le plus longtemps la fonction de maire de Genthod, de 1850 à 1900.

François Jules Pictet, issu de la branche cadette de la famille Pictet, qui reçut la bourgeoisie de Genève en 1474, est un zoologiste et paléontologiste réputé. Durant toute sa vie, Éléonore sera une collaboratrice précieuse pour François Jules, l'accompagnant à ses congrès et lui faisant régulièrement office de secrétaire et de traductrice.

François Jules reprend la chaire de zoologie de l'Académie de Genève. Il enseigne également dans un premier temps l'anatomie comparée et la physiologie, mais en 1848 il restreint ses activités à certaines branches de la zoologie, la géologie et la paléontologie. Il devient ensuite recteur de l'Académie de Genève. Il crée par ailleurs, pour le Muséum d'histoire naturelle de Genève, des collections paléontologiques et fait de nombreux dons et legs.

À côté de ses activités scientifiques et académiques, il est membre puis Président du Grand Conseil de l'époque, par intervalles entre 1838 à 1872, membre en 1862 de l'Assemblée constituante du Canton de Genève, qu'il préside. Sur le plan fédéral, il est élu député de Genève au Conseil des Etats et siège au Conseil national de 1863 à 1869 où il prend part aux débats relatifs à la révision de la Constitution fédérale.

Il décède en 1872 et est enterré au cimetière des Rois. Les années suivant le décès d'Eléanore Pictet De la Rive, survenu en 1887, sa famille vendra la propriété à des étrangers. La bibliothèque de Charles Bonnet sera elle transférée à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

C'est en 1955 que l'ingénieur civil architecte Claude Bigar fait l'acquisition du domaine et s'y installe avec sa famille, à qui il appartient encore aujourd'hui. M. Bigar et son épouse se rencontrent à Lausanne, où se trouve Mme Bigar qui a quitté Paris pendant l'Occupation nazie. Après leur mariage, le couple séjourne dans un appartement à Genève et cherche à établir son foyer à la campagne. M. Bigar se porte acquéreur du domaine après un véritable coup de cœur et son épouse le baptise « Beau Pré ». Le couple y passe des années heureuses en élevant leurs quatre enfants. Le pasteur de l'époque, Charles Corthay, les rencontre dès leur installation et se dit heureux d'accueillir à Genthod une famille juive.

La propriété actuelle a peu changé d'aspect depuis la fin du 19ème siècle. Seules certaines parcelles des extrémités nord et sud ont été modifiées et une partie des dépendances le long de la rue du Village a trouvé nouveau propriétaire. La demeure principale a gardé tout son cachet, restant le témoin des années de faste et de connaissance où les grands philosophes et scientifiques genevois se côtoyaient, tout en revêtant une grande humilité dans la façon

dont se déroulaient les visites comme les invitations.

En tant que navigateur aguerri, M. Bigar reçoit des membres de la Nautique, ainsi que d'autres gens du milieu naval, dans le cadre de moments improvisés ou organisés en toute simplicité. Très passionnés par la musique également, M. et Mme Bigar accueillent, en dehors de tout protocole, des concerts ou représentations permettant d'apprécier la venue de musiciens et artistes réputés et de tous horizons dans une ambiance conviviale.

L'on peut également noter en 1970 la création de la Communauté Juive Libérale de Genève, dont les prémisses ont lieu en petit comité dans la bibliothèque de la demeure de M. et Mme Bigar et qui constituera l'origine de cette nouvelle communauté israélite libérale, attachée aux traditions et ouverte aux conditions modernes.

Charles Bonnet ayant été très lié à Voltaire, cette anecdote ne lui aurait probablement pas déplu, lui qui a lutté toute sa vie durant pour la tolérance et l'égalité.

Souhaitons aujourd'hui que cette demeure offre encore de belles années à la famille qui y réside et qu'elle continue à l'avenir à ravir d'autres générations de personnes cultivées et éclairées.

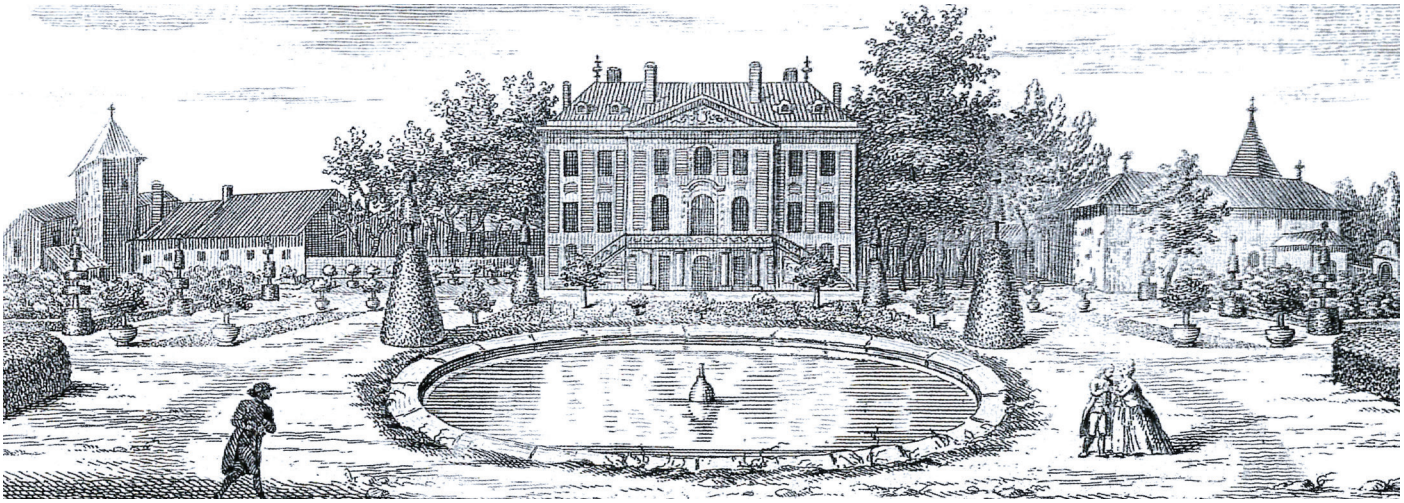

La plupart des informations de cet article proviennent des ouvrages « Histoire de Genthod et de son territoire » et « Maisons de campagne genevoises du XVIIIème siècle, tome II », ainsi que de la bienveillante permission de la propriétaire actuelle.

PORTRAIT : PIERRE MALAVALLON

Le Genthod-Info a posé quelques questions à M. Pierre Malavallon, qui travaille au service de la voirie communale depuis plus de 25 ans.

Etes-vous originaire de Genthod ?

Non, je suis à la fois de Ferney-Voltaire et de Carouge.

Est-ce que vous y avez vécu ?

Jamais à Carouge, j'ai toujours habité à Ferney de mon enfance à aujourd'hui.

Comptez-vous y résider un jour ?

Je ne pense pas. Je me sens bien à Ferney, j'y ai mes attaches.

Avant votre travail à la Mairie, avez-vous exercé une activité professionnelle à Genthod ou dans les environs ?

J'ai travaillé au début de ma carrière pendant plusieurs années dans l'industrie chimique genevoise ; j'ai également fait mon apprentissage dans la région genevoise.

Avez-vous été membre de clubs ou d'associations de la région ?

Il y a longtemps j'ai fait partie d'un club de motos du Genevois.

Des membres de votre famille vivent-ils sur Genthod ?

Ma famille est nombreuse et l'on en trouve des membres un peu partout, mais mes proches sont situés sur le bassin lémanique.

Qui est pour vous la personnalité la plus importante sur Genthod ?

Aucune en particulier, plusieurs sont importantes et ont contribués à la bonne santé de la Commune.

A vos yeux, quel est le lieu le plus beau de la Commune ?

C'est sans aucun doute la baie du Creux de Genthod.

Quel est votre moment de l'année préféré à Genthod ?

Le printemps, j'aime la retour à la vie de la nature et la fin de l'hiver, qui est une saison que je n'aime pas beaucoup.

Si vous deviez nommer deux choses qui vous déplaisent à Genthod ?

L'exode des jeunes Gentousiens, que l'on apprend à connaître l'été avec les emplois jeunes, et qui, dès qu'ils cherchent un appartement, sont contraints d'aller ailleurs pour le trouver.

Dans une plus modeste mesure, le manque de places de parking au centre du village.

Si vous deviez nommer deux choses qui vous ravissent à Genthod ?

C'est un village très agréable, à taille humaine.

Un message à adresser à quelqu'un ou aux Gentousiens ?

Rien de particulier, profitez de votre belle commune !

Pierre Malavallon

LES EFFETS DE LA TEMPÊTE

La tempête a fait rage le 14 septembre dernier et Genthod n'a pas été épargnée. Les axes principaux ont été bloqués plusieurs heures. Grâce aux services extérieurs de la commune, les voies de circulation ont été rapidement réhabilitées.

Chemin des Chênes

HOMMAGE À CHARLES BESUCHET

En ce mois de juillet, il s'en est allé discrètement vers le firmament, emportant avec lui son sourire, son dynamisme et son petit côté social. C'était un rassembleur, sachant s'entourer de gens capables de le guider dans l'élaboration de ses projets.

Mais qui était-il donc ?

De 1971 à 1983, Charles Besuchet fut le maire de notre Commune. Il l'aima tout en respectant ce patrimoine magnifique dont il était désormais responsable. C'est ainsi que le second plan d'aménagement vit le jour, choqué qu'il était de constater que tout le territoire de Genthod était classé en « zone villa ». Pas un de ces grands espaces que nous connaissons aujourd'hui n'y échappait.

Grâce à cette étude et à une approche objective et respectueuse des propriétaires, 15 hectares retrouvèrent leur statut de « zone agricole ». Le domaine de Pierre-Grise et les vignes du chemin des Rousses furent sauvés ainsi que le Plateau de Genthod à Rennex, où la Commune acquit « les terrains Willimann » (1979). L'Hospice Général, propriétaire du domaine de Pierre-Grise, put construire des logements au chemin de la Pièce (1986) en compensation du changement de zone.
C'est en 1981 que le Conseil municipal accepta à l'unanimité ce second plan d'aménagement permettant de garder un équilibre entre l'habitat et l'agriculture.

La rue du Village, quant à elle, tombait dans la tristesse abandonnée par ses petits commerces. Elle ressemblait à une vieille dame esseulée. Charles Besuchet s'en occupa et, en 1979, M. Léon-Xavier Constantin Dracoses légua sa maison à notre Commune. Elle fut transformée en deux appartements. Puis, au 27, rue du Village, une autre demeure devint la propriété de notre Commune dans laquelle furent aménagés trois appartements, un studio et, au rez-de-chaussée, un grand espace pour la Caisse Raiffeisen (1982). L'ancienne mairie, sise juste à côté, fut rénovée et au premier étage, on y aménagea la Bibliothèque. Coquette, la rue du Village reprenait vie.

Au bout de la rue, en face de l'église, gisait le Château, délabré et prêt à s'écrouler. Il fut le sujet du troisième grand chantier de cette législature de 12 ans.
Tout d'abord, il fallait trouver le financement, 2,5 millions. Après de nombreux contacts avec la Confédération, le Canton de Genève, la Société d'Art public et de sauvegarde du patrimoine, des entreprises et même des privés, la somme nécessaire fut réunie. A cette époque, notre commune n'était pas aussi aisée qu'aujourd'hui. Qu'importe, « il faut croire dans ce que l'on fait et y mettre tout son vouloir. »
Le 30 octobre 1973, le Conseil municipal accepta la restauration du Château de Genthod. Le chantier fut ouvert en 1974 et se termina en 1978. La fête en l'honneur de l'inauguration fut belle et tout le village participa au magnifique cortège.

Tout n'est pas dit, il y eut d'autres réalisations qui animèrent ces trois législatures.

Pour conclure cet hommage, une réflexion de ce Maire respectueux face à la charge que les Gentousiens lui avaient confiée :

« Recherchons le dialogue et maintenons-le dans un esprit de tolérance, même avec ceux qui pensent autrement que nous. C'est le bon esprit qui doit nous animer ». Merci Charles !

Yvonne Humbert | Ancien Maire

Si son investissement tout au long de trois législatures a bien évidemment compté, la vie de Charles Besuchet ne se résume toutefois pas à son mandat de magistrat au sein de la commune. Il a été une figure emblématique de Genthod où il a élu domicile de très nombreuses années avec sa famille.

Né à Genève en 1924, Charles Besuchet est venu s'établir à Genthod en 1963 pour ne la quitter que très tard.

Sur le plan professionnel, M. Besuchet fait ses armes dans la régie genevoise Baud & Kempf, qu'il reprendra en 1988 et à qui il donnera son nom. Il y restera administrateur jusqu'en 2013. C'est une bien jolie équipe qui est constituée et qui continue à défendre aujourd'hui les valeurs auxquelles il était attaché.

Charles Besuchet marquera les esprits par sa présence et sa bienveillance. Tout Gentousien qui se respecte garde au fond de lui la brillance de son regard, le son de son rire, qu'il aura su communiquer à tous ceux qui le croisaient dans les chemins de Genthod au volant de sa Fiat 500.

On ressent encore dans la cour du Château de Genthod ces chaleureux moments où la table des menteurs partageait avec lui et son franc parler des soirées estivales remplies de rires et de retrouvailles.

Avant d'être maire, Charles était un Gentousien au grand cœur.

Notre plus grande sympathie va à son épouse et sa fille. Cette dernière, Michaela, saura faire perdurer la chaleureuse personnalité enseignée par son père.

Un immense au revoir à ce joyeux grand homme.

50 ANS D'ILLUSTRATIONS DE LIVRES POUR ENFANTS...

La Biennale d'Illustration de Bratislava (BIB) est l'une des plus anciennes manifestations artistiques rassemblant des illustrateurs de livres pour enfants du monde entier, depuis 1967.

Elle est organisée sous l'égide de l'UNESCO par l'International House of Arts for Children, avec le soutien du Ministère slovaque de la culture.

Les meilleurs illustrateurs voient leur travail primé par un Jury International, dont un Jury spécial composé d'enfants. 12 prix sont décernés. La 26ème Biennale s'est tenue du 8 septembre au 29 octobre 2017. La Bibliothèque communale de Genthod se réjouit de présenter, à la salle Venturelli, une sélection de 100 oeuvres primées de 1967 à 2017.

Dans le cadre de cette exposition, Mme Sasha Broadhurst-Petrovicka, initiatrice du projet, animera «L'Île des Lettres et des Images».

Cette artiste passionnée proposera aux enfants de l'École de Genthod et des Petits-Loups, d'entrer dans une démarche artistique à travers diverses activités au sein de l'espace Venturelli, en collaboration avec les enseignants, les éducatrices et la bibliothécaire.

Ouvertures au public : 25-26-27 janvier et 1-2-3 février 2018 de 15h à 18h. Salle Venturelli (Villa Saugy), rue du Village 2, 1294 Genthod. Entrée libre.

Renseignements auprès de la Bibliothèque : tél 022 774 23 30 ou bibliotheque@genthod.ch

MÉMENTO

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Nous terminerons l'année avec

- Corou de Bera un concert de chants polyphoniques le 1er décembre 2017 au Centre communal.

Ce n'est pas moins de 17 spectacles qui vous attendent en 2018 avec pour commencer :

- Circuit des Yeux le 6 février (festival antigel)
- Sebastian the Fox, un ciné-concert pour enfants le 24 février
- et le 10 mars nous rirons aux éclats grâce à Antonia (De Rendinger).

FÊTE DE L'ESCALADE

Samedi 9 décembre 2017

- Concours de costumes de l'Escalade pour les enfants de 4 à 17 ans à 17h à l'Espace Saladin.
- Départ du cortège dans la cour du Château à 18h15.
- Résultats du concours à 19h15 au centre communal.
- Distribution de la soupe 19h30.
- La fête se terminera par une soirée dansante.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'école et les services parascolaires seront fermés du lundi 25 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018.
Reprise lundi 8 janvier 2018.
L'administration communale sera fermée du 25 décembre 2017 au 1er janvier 2018.

Réouverture le mardi 2 janvier 2018.

Permanences en cas d'ensevelissement, de 10h à 12h :

- le mardi 26 décembre au 079 476 19 05
- le vendredi 29 décembre au 079 476 19 05

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque sera fermée :

- Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018 pour Noël
- Du 12 au 16 février 2018 pour les vacances de neige
- En plus des horaires hebdomadaires habituels, elle sera ouverte les samedis 2 décembre 2017, 13 janvier et 3 février 2018 de 9h à 12h.

APÉRITIF DU NOUVEL AN

Pour fêter la nouvelle année, les Autorités se réjouissent de vous accueillir au foyer du Centre communal, 4 chemin de la Pralay, autour d'un verre lundi 1er janvier 2018 entre 18h et 20h.

SAPINS DE NOËL

La Mairie rappelle qu'après les fêtes les sapins doivent être déposés à l'espace de récupération des Chanâts (ESREC).

MÉDAILLES DE CHIENS

Les propriétaires ou détenteurs de chiens devront acquérir la marque de contrôle 2018 auprès de la mairie dès le mardi 2 janvier prochain. Les documents à présenter sont les suivants :

- attestation d'assurance RC
- certificat de vaccination contre la rage
- feuille ou carte d'enregistrement de la puce électronique ou du tatouage (ANIS - AMICUS, pour les nouveaux chiens)
- attestation des éventuels cours suivis (cours de sensibilisation pour le nouveau propriétaire de chien et formation pratique pour l'animal).

LA MAIRIE DE GENTHOD VOUS ACCUEILLE AU 37, RUE DU VILLAGE - 1294 GENTHOD

- LUNDI DE 13H30 À 19H00
- MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 13H30 À 16H30
- MERCREDI DE 9H À 12H

022 774 12 80
www.genthod.ch
info@genthod.ch

Rédaction | Secrétariat de la Mairie
Tous droits de reproduction réservés | © Mairie de Genthod 2017